

furent nommés (à titre intérimaire dans notre cas). A la demande du directeur général, chaque délégation a affecté trois personnes supplémentaires au Secrétariat; ce noyau donne au directeur général les fondements d'une organisation. Le recrutement d'un effectif complet est une tâche complexe qui demandera peut-être beaucoup de temps. La Conférence de Paris sur le Viet-Nam n'en est pas venue aux prises avec le problème que pose le fait que l'Accord ne mentionne pas l'établissement d'un secrétariat bien que la nécessité d'en établir un soit évidente; il semble donc que, dans l'esprit des Parties à l'Accord, les personnes que les délégations détachent auprès du Secrétariat font partie des effectifs dont le plafond est fixé par l'Accord. Faute de Secrétariat, toutes les délégations ont été obligées d'improviser et de se tirer d'affaire avec des services et des ressources de soutien très limitées. Le Canada a présidé la CICS pendant le premier mois et a été obligé d'assurer des services de secrétariat à l'ensemble de la Commission. Bien que la présidence soit passée à la délégation hongroise, à la demande des autres délégations et à cause de leurs bonnes relations avec les autorités locales, leur capacité de s'exprimer en anglais et leur meilleure organisation, les officiers canadiens continuent d'offrir divers services à l'ensemble de la CICS.

3. Organisation sur le terrain (article 4 du Protocole).

Les équipes des quartiers généraux régionaux de la Commission furent déployées le 5 février, six jours après l'échéance du délai de 48 heures fixé par le Protocole sur la CICS. C'est la délégation canadienne qui a pris l'initiative de ce déploiement. A notre demande persistante, la Commission a accepté, comme mesure initiale, d'envoyer des équipes de reconnaissance pour s'assurer que les emplacements offraient une sécurité raisonnable. En se fondant sur les résultats de cette reconnaissance, nous étions prêts à déployer nos équipes le 2 février, mais les délégations polonaise et hongroise nous ont obligé à attendre jusqu'au 5 février afin de présenter un front uni. Le 20 février, la Commission a décidé de déployer les autres équipes qui devaient être stationnées au niveau sous-régional ainsi que les «équipes de contrôle des armements». Le déploiement de ces équipes devait s'effectuer avant le 27 février, mais il fut retardé de plusieurs jours après que la décision eut été prise parce que les délégations polonaise et hongroise n'avaient pas les effectifs nécessaires. De plus, la Commission a ordonné le déploiement de quatre équipes pour observer le retrait des troupes. Des sept quartiers généraux régionaux, 26 équipes sous-régionales et 15 équipes de contrôle des points d'entrée, seules une équipe sous-régionale et quatre équipes de contrôle des points d'entrée n'ont pas été déployées, et la plupart étaient en place avant la date limite du 27 février. Trois des cinq équipes qui n'ont pas encore été déployées devaient occuper des points dans le territoire contrôlé par le GRP et les deux autres, dans des zones contestées. Au 14 mars, le Canada avait un effectif de 132 civils et militaires sur le terrain hors de Saïgon, tandis que celui de la Hongrie se composait de 115 personnes, l'Indonésie 145, et la Pologne, 150.

4. Procédures de la Commission (article 16 du Protocole).

La CICS s'est distinguée au début en fonctionnant pendant plusieurs jours sans aucune procédure établie. Certains ont fait remarquer . . . que la CICS aurait dû accorder la priorité à des questions de ce genre au lieu de se préoccuper, comme elle l'a fait, de questions majeures comme celle du déploiement des quartiers généraux régionaux. Dans ce contexte, la proposition canadienne visant la création d'un Groupe spécial des procédures a été accueillie avec soulagement Lors de la première réunion du Groupe, le 3 février, la proposition canadienne selon laquelle le Comité pourrait prendre comme point de départ de ses discussions le projet de Mémoire d'entente canadien a été acceptée sans objection puisque les autres délégations ne semblaient pas avoir d'autres propositions à faire. Depuis,